

**O prince! c'est à vous qu'on parle Les structures focalisantes dans les Sermons de Bossuet**

Florence Lefeuvre, Valérie Raby

► **To cite this version:**

Florence Lefeuvre, Valérie Raby. O prince! c'est à vous qu'on parle Les structures focalisantes dans les Sermons de Bossuet. L'information grammaticale, Peeters Publishers, 2003, n° 97 (n° 97), p. 3-9. halshs-00138849

**HAL Id: halshs-00138849**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00138849>**

Submitted on 27 Mar 2007

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

***O prince! c'est à vous qu'on parle***  
**Les structures focalisantes dans les Sermons de Bossuet**

L'objet de cet article est d'examiner, à partir du corpus constitué par les Sermons de Bossuet<sup>1</sup>, la structure *c'est X qui/que* exemplifiée par le célèbre énoncé :

(1a) *O prince ! c'est à vous qu'on parle* (83).

Cette structure présente une tension entre deux prédications, celle construite par le verbe *être* et celle opérée par le verbe de la subordonnée (*parle* en (1a)). Cette tension a pour fin de focaliser l'élément X (*à vous*), qui se trouve à l'articulation de ces deux prédications : le verbe *être* présente l'élément qui valide le prédicat de la subordonnée. Cette focalisation permet, en (1a), de distinguer X par rapport à d'autres éléments exclus. Nous verrons toutefois que la focalisation peut avoir d'autres valeurs que celle du contraste. Nous analyserons tout d'abord la mise en « vedette »<sup>2</sup> de l'élément X, puis nous examinerons l'inscription de l'élément X dans la relation prédicative ouverte par la subordonnée.

## I. La mise en vedette de l'élément X

### 1. Le terme X encadré par *c'est [...] qui/que*

Le terme X présente généralement deux propriétés. Premièrement, il se distingue par une autonomie syntaxique suffisante. Il correspond à un groupe de mots averbal qui pourrait former un constituant primaire dans une phrase, voire un prédicat averbal dans une phrase ou sous-phrase averbale (cf. Lefeuve, 1999 : 57-58) : un groupe nominal, adjectival, adverbial, prépositionnel ; les formes nominales du verbe, un participe passé ou un infinitif, sont également possibles dans cet emploi<sup>3</sup>. Deuxièmement, l'élément X est un terme qui se caractérise par une certaine autonomie référentielle, construite par anaphore ou deixis. Il entre en opposition plus ou moins affirmée avec d'autres éléments, mentionnés ou non, c'est pourquoi il est rarement indéfini : l'indéfinitude ne permet pas d'obtenir un tel contraste : « On ne peut pas extraire des éléments qui, sémantiquement, échappent aux contrastes : la totalité, la nullité, ou la saisie indéterminée » (Blanche-Benveniste, 1990 : 61).

Dans notre corpus, cet élément X correspond à quatre classes morphosyntaxiques :

i) Groupe nominal défini. Il est introduit par un article défini :

(2) *c'est la parole de Jésus-Christ qui régénère les enfants de Dieu* (87),

ou par un déterminant démonstratif, généralement avec une valeur anaphorique :

(3) *C'est cette parole d'avertissement qui retentit en ce temps dans toutes les chaires* (73)

Ce peut être un nom propre :

(4) *c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire* (90)

ii) Pronom défini. Le pronom personnel disjoint apparaît fréquemment :

(5) *car c'est lui qui vous enseignera dans cette chaire* (113)

Les pronoms démonstratifs peuvent constituer l'élément X, s'ils sont élargis, par exemple par l'adverbe *-ci* ou *-là* :

(6) *ce n'est pas de celle-là que je veux parler* (169)

iii) Groupe prépositionnel. Il est alors généralement composé d'une préposition et d'un groupe déictique ou anaphorique, constitué, par exemple, par un groupe nominal défini :

(7) *c'est par la prédication de l'Évangile que cet Esprit tout-puissant a donné des disciples* (87),

un pronom démonstratif :

(8) *c'est pour cela que ces chaires sont élevées auprès des autels* (81),

un adverbe :

<sup>1</sup> Bossuet, *Sermons, Le Carême du Louvre*, Gallimard 2001, Folio Classique (73-177). Notre corpus est celui du programme de l'agrégation 2003. Les citations seront suivies du numéro de page mis entre parenthèses.

<sup>2</sup> L'expression est empruntée à Damourette et Pichon (1911-1934, t4 : 558)

<sup>3</sup> Nous n'avons pas trouvé, chez Bossuet, d'élément X constitué par un adjectif, un participe passé ou un infinitif. Cela n'est pas impossible : *Ce n'est pas sot, c'est fou qu'il est.* (ex. tiré Moignet, 1981 : 280) ; *C'est munie de ces organes chimiques que la cellule accomplit ses opérations vitales.* (ex. tiré de Damourette et Pichon, t4 : 560) ; *c'est s'amuser qui l'intéresse et pas travailler.*

(9) *C'est de là que naissent ces péchés régnants* (97)

Plus rarement, on trouve un groupe prépositionnel ne contenant aucun terme défini :

(10) *Je pourrais ajouter encore que c'est en vain qu'on s'efforce de se distinguer sur la terre* (140)

(11) *c'est de propos délibéré, c'est par une volonté déterminée que nous les détournons sur la terre* (85)

Dans ce type d'exemple, la valeur de contraste du terme X est peu marquée, à cause de l'indéfinitude du groupe.

iv) Adverbe. Il peut être déictique :

(12) *c'est ici, Chrétiens, que je ne puis assez m'étonner* (134)

ou anaphorique :

(13) *C'est là que les impies se retranchent* (111)

(14) *C'est ainsi qu'on aime Dieu dans le ciel* (171)

(15) *c'est alors, Messieurs, qu'il faut écouter [...]* (85)

A la vue de ces exemples, l'élément X est préférentiellement un terme défini, avec une valeur référentielle tirée du contexte ou de la situation.

## 2. La forme *c'est*

Les structures focalisantes qui nous intéressent sont ouvertes par la forme *c'est*, où le pronom *ce* n'est pas représentant. Sont donc exclus les énoncés correspondant aux deux types suivants :

i) *ce* anaphorique :

(16) *[Pourquoi cet empressement de se faire aimer ?] C'est le seul tribut qu'il demande.* (165)

(17) *[ces saintes vérités du ciel ne sont pas des meubles curieux et superflus, qu'il suffise de conserver dans un magasin ;] ce sont des instruments nécessaires, qu'il faut avoir, pour ainsi dire, toujours sous la main* (84)

où *ce* constitue une reprise anaphorique du groupe nominal « cet empressement de se faire aimer » en (16), et de « ces saintes vérités du ciel » en (17).

Les propositions ouvertes par *que* sont ici de banales relatives subordonnées à leur antécédent, même si leur degré d'intégration au groupe nominal peut aller de l'intégration totale en (16), au détachement en (17).

De ce type de structure relèvent aussi les énoncés du type suivant :

(18) *c'est ce qui m'a fait souvent penser que toutes les complaisances de la fortune ne sont pas des faveurs* (142)

où la forme *c'est X qui/que* apparaît mais n'a pas valeur de focalisation, l'élément *ce* n'ayant pas l'autonomie suffisante pour composer l'élément X : il forme un groupe solidaire avec la proposition qui suit.

ii) *ce* cataphorique :

(19) *c'est une vérité fondamentale, que l'on ne peut obtenir la grâce que par les moyens établis de Dieu.* (87)

*Ce* s'interprète ici comme l'annonce de la proposition introduite par *que*.

Au contraire, dans

(1a) *c'est à vous qu'on parle* (83)

ou

(4) *c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire* (90),

*ce* n'est pas représentant, ce qui ne signifie pas qu'il soit référentiellement vide, mais que sa référence est, sinon indistincte, du moins problématique.<sup>4</sup>

Dans les énoncés (16) à (19), l'opération de reprise ou d'annonce effectuée par *ce* est liée au fait que le verbe *être* est un verbe pleinement attributif, qui construit une relation prédicative entre deux éléments, un support et un attribut, qui est généralement un groupe nominal à valeur classifiante ou caractérisante. Le caractère pleinement attributif de *être* explique que le pronom *ce* soit représentant, le support d'une prédication attributive étant nécessairement un objet référentiellement consistant.

<sup>4</sup> Cf. Le Goffic (1993 : 142), ainsi que Damourette et Pichon (t4 : 556) : « *ce* s'est vidé de sa propre substantivité pour n'avoir plus qu'une valeur d'exposant ».

Dans les structures que nous examinons, *est* n'est plus un verbe pleinement attributif, il constitue avec *c'est* un « présentatif »<sup>5</sup>. Le Goffic (1993 : 209-211) propose de dériver cette valeur de *c'est* des phrases à verbe *être* dont l'attribut est un groupe nominal défini, ce qui produirait entre le sujet et l'attribut une relation quasi-équate, même si l'attribut garde une valeur qualitative. *C'est* serait ainsi un « marqueur d'identification », dans son emploi de simple présentatif (type *c'est moi*) comme dans les structures focalisantes. Cette analyse repose alors, nous y reviendrons, sur le fait que le pronom *ce* est perçu comme représentant le membre de phrase en *qui/que*.

Notre analyse est un peu différente : dans la structure focalisante *c'est X qui/que*, le verbe *être* n'est pas attributif, il forme avec *ce* une locution présentative introduisant un complément. Le rôle de *c'est* consiste donc à « pointer », à montrer l'élément focalisé, à le mettre en « vedette ». Il ne semble pas que l'on puisse parler ici de relation d'identification, et nous préférons regarder *c'est* comme un marqueur de focalisation corrélé à *qui/que*.

Cependant, et cela permet de penser qu'il n'y a pas de rupture entre les différents emplois de *c'est*, cette forme n'est pas dans son emploi focalisant une locution absolument figée : elle peut s'accorder au pluriel du groupe nominal introduit, supporter la négation, et des variations de temps :

(20) *ce sont les puissants, les riches, les grands et les princes mêmes, qui négligent de se faire instruire* (78)

(21) *Ce n'est pas pour un tel dessein que les vérités du salut doivent être empreintes dans nos esprits.* (84)

(22) *ce serait ici, Chrétiens, qu'après vous avoir fait voir [...] (174)*

Un autre indice du caractère non figé de cette structure, c'est sa facilité à apparaître avec la modalité interrogative, pour interroger sur la validité de la relation posée entre le constituant focalisé et la structure verbale qui suit :

(23) *Est-ce là que devait aboutir toute cette grandeur formidable au monde ?* (144)

Par ailleurs, sa capacité à être enchâssée peut aussi corroborer le caractère non figé de *c'est*, comme en :

(24) *Nous devons conclure très certainement, Messieurs, que c'est pour nous qu'il appréhende* (131)

Mais ces variations sont limitées, ce sont les seules relevées sur l'ensemble du corpus. Quand *c'est* est un « pur présentatif », sa variabilité est encore moindre, si bien que l'emploi de *c'est* dans les structures focalisantes pourrait représenter un stade intermédiaire entre les emplois de pur présentatif et ceux où le pronom est représentant. A l'appui de cette hypothèse, on notera que dans certains cas *ce* cumule valeur anaphorique et valeur présentative. En (25) :

(25) *Sa délicatesse et sa bonne chère font une partie si considérable de son crime, que c'est presque le seul désordre qui nous est rapporté dans notre évangile* (95)

*ce* est à la fois anaphorique de *sa délicatesse et sa bonne chère* et élément de présentatif.

### 3. La focalisation

Nous avons choisi d'appeler le tour *c'est X qui/que* « structure focalisante » plutôt que d'employer les termes habituels d'extraction ou de clivage, parce qu'il nous semble important de considérer cette structure non pas comme le résultat d'une transformation syntaxique<sup>6</sup> mais comme la marque d'une opération énonciative de focalisation.

De ce point de vue, la structure qui nous intéresse fait l'objet d'interprétations diverses, mais la plupart des auteurs s'accordent à voir dans l'encadrement par *c'est...qui/que* une opération de rhématisation. Cette opération consisterait en l'attribution d'une charge informationnelle forte qui ferait apparaître l'élément encadré comme nouveau ou saillant par rapport au reste de l'énoncé, lequel constituerait la partie thématique, porteuse d'information ancienne ou d'arrière-plan. C'est l'analyse menée par Damourette et Pichon (t4 : 557) pour qui une telle structure a pour fonction de lever le doute portant sur l'attribution d'une substance à un phénomène connu. Ainsi, un énoncé comme *C'est Charles qui se marie* est glosé par « tu sais que quelqu'un se marie et je t'informe que ce quelqu'un est Charles ». Le Goffic (1993 : 221) suit la même analyse. Malgré une analyse syntaxique différente (cf.

<sup>5</sup> Pour une analyse de la différence entre *c'est, voici/voilà* et *il y a*, cf. Morel (1992) et Wagner (1980).

<sup>6</sup> Pour une telle analyse, voir par exemple Moreau (1971).

infra, II.1), Riegel *et al.* (1994 : 431) utilisent de même une opposition entre posé et présupposé pour distinguer l'élément encadré de la proposition ouverte par *qui/que*. Pour ces auteurs, le « clivage » focalise un élément qui est le propos de la phrase, alors que le détachement en focaliserait le thème.

De fait, cette analyse s'applique bien à des cas où la proposition en *qui/que* a pour fonction de rappeler des connaissances présumées communes aux co-énonciateurs, en particulier lorsque l'énoncé apparaît comme la réponse à une question, dans un échange du type « Qui se marie ? – C'est Charles qui se marie ». A la limite, la proposition en *qui/que* est superflue, elle ne constitue qu'une répétition d'information. Mais il semble que cette situation ne constitue qu'un pôle dans le continuum de valeurs que peut prendre, du point de vue de la structuration de l'information, la focalisation par *c'est... qui/que*, l'autre pôle étant représenté par des énoncés comme

(15) *C'est alors, Messieurs, qu'il faut écouter attentivement Jésus-Christ [...] ; c'est alors qu'il faut croire le conseil du Sage et appliquer tout à nous-même.* (85-86)

où il est évident que la proposition en *qui/que* ne rappelle pas une information ancienne ou présupposée, et que l'élément extrait n'entre pas en contraste avec un autre élément exclu. La focalisation ne se laisse pas facilement gloser par « c'est alors et pas à un autre moment ».

Existe-t-il des degrés entre ces deux pôles, et comment les définir ? Il apparaît que, dans les nombreuses structures focalisantes employées dans les *Sermons*, il est très rare de pouvoir assimiler l'information portée par la proposition en *qui/que* à de l'information ancienne, à un thème, et l'élément encadré à un rhème. Il est bien connu que la distinction thème / rhème peut se prêter à de nombreuses critiques, et notre objectif ici n'est pas de les renouveler, mais de suggérer qu'elle n'est pertinente que pour une classe restreinte des structures que nous étudions, classe peu représentée dans notre corpus.

La focalisation par *c'est...qui/que* correspond à des opérations plus variées que la simple rhématisation. Nous en proposons l'inventaire suivant :

i) L'élément encadré est pointé comme élément d'un paradigme, il entre en contraste avec d'autres éléments qui auraient pu être à sa place mais n'y sont pas.

(26) *c'est à l'affaire de l'éternité que doivent servir tous les temps* (102) [et non aux affaires du monde]

(4) *c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire* (90) [et non l'homme]

Auquel cas la sélection de l'élément peut être renforcée par l'adjectif « seul » :

(27) *c'est lui seul qui peut faire un si grand ouvrage* (90)

ou par des marques de modalisation :

(28) *comme donc ce ne peut être qu'un amour profane qui érige en nos coeurs toutes les idoles, ce ne peut être que le saint amour qui rend à Dieu ses autels* (166)

(29) *c'est sans doute ce dessein de se distinguer qui pousse l'ambition aux derniers excès* (139)

Le terme exclu peut être explicitement mentionné, grâce à la négation :

(30) *ce n'est pas toujours l'objet défendu, mais c'est fort souvent l'attache qui fait des crimes damnables !* (96)

ii) La focalisation met en valeur l'identité de l'élément encadré, davantage que son contraste avec un autre élément

(31) *C'est Jésus-Christ qui vous y exhorte* (117)

Dans ce cas peut apparaître un renforcement de l'ipséité par l'ajout de « même » :

(32) *c'est Dieu même qui te va parler et qui va confondre tes vaines pensées* (142)

Ces deux valeurs sont conjointes dans un énoncé comme

(1a) *O prince! c'est à vous qu'on parle* (83)

où la focalisation signifie à la fois « c'est à vous et pas à quelqu'un d'autre que la parabole s'adresse », et « c'est à vous-même qu'on a l'audace de s'adresser ».

iii) La focalisation sert à l'enchaînement discursif en réinscrivant un élément anaphorique dans une relation prédicative nouvelle. Selon qu'il correspond à un élément intra-prédicatif ou extra-prédicatif dans la structure de phrase suivante, il joue le rôle d'actant :

(3) *C'est cette parole d'avertissement qui retentit en ce temps dans toutes les chaires, c'est elle qui nous est présentée dans notre évangile* (73)

(33) *C'est donc la crainte de ce jugement qui fait monter les prédicateurs dans les chaires évangéliques* (77)

ou de support causal :

- (8) *c'est pour cela que ces chaires sont élevées auprès des autels* (81)  
 (7) *c'est par la prédication de l'Évangile que cet Esprit tout-puissant a donné des disciples* (87)  
 iv) L'élément focalisé peut n'avoir aucune valeur de contraste et servir à indiquer le cadre spatio-temporel de la relation prédicative, de façon anaphorique ou déictique :  
 (34) *c'est en ce saint temps de pénitence que nous devons une attention extraordinaire à cette voix paternelle* (74)  
 (35) *c'est ici, Chrétiens, que je vous demande vos attentions* (164)  
 v) Enfin, la focalisation peut être une opération de caractérisation de la relation prédicative :  
 (36) *C'est en vain, ô pauvre Lazare ! que tu gémis à la porte* (106)

Ces diverses valeurs de la focalisation par *c'est... qui/que*, qui ne sont évidemment pas exclusives les unes des autres, sont les plus saillantes dans notre corpus. Elles sont diversement sélectionnées à la fois par l'environnement textuel, par le caractère endophorique ou non de l'élément encadré, et par son degré d'intégration syntaxique dans la relation prédicative portée par la proposition en *qui/que*.

## II. L'inscription de l'élément X dans la relation prédicative ouverte par la subordonnée

### 1. Étude de la proposition subordonnée

La proposition qui suit l'élément X peut apparaître dans trois types de structures :

- (1a) *O prince! c'est à vous qu'on parle* (83)  
 (1b) *c'est vous à qui l'on parle*  
 (1c) *c'est à vous à qui l'on parle.*

S'agit-il toujours de la même proposition ? Les opinions divergent en ce qui concerne sa nature.

Dans des exemples tels que (1b) et (1c), le mot subordonnant qui introduit la proposition peut s'assimiler à un relatif (cf. Damourette et Pichon, t4 : 558, Riegel et *al.*, 1994 : 430, Le Goffic, 1993 : 221) par son rôle fonctionnel et anaphorique. Dans notre corpus, il prend les fonctions suivantes, sujet avec *qui* :

- (4) *c'est Dieu qui doit parler dans cette chaire* (90)

COD avec *que* :

- (37) *C'est donc cet enchaînement qu'il nous faut aujourd'hui comprendre* (92)

complément de l'adjectif avec *dont* :

- (38) *c'est celui-là dont ils sont jaloux à l'extrémité* (133)

En outre, il anaphorise l'élément précédent qui apparaît alors comme un antécédent. Par ces critères, cette proposition se comporte comme une relative. Nous n'avons pas trouvé, dans notre corpus, la construction qui admet deux prépositions, comme en (1c) :

- (39) *C'est à elle-même à qui j'ai parlé* (ex. tiré de Damourette et Pichon, t4 : 564)

Cependant, trois faits rendent difficile l'assimilation de cette proposition à une relative.

i) Tous les relatifs ne semblent pas possibles dans cette structure :

- (40a) ? *C'est les vacances auxquelles / à quoi je pense.*

Il est même des emplois où l'on ne pourrait pas construire une proposition subordonnée avec un relatif :

- (41a) ? *C'est un beau matin d'été où / par quoi nous sommes allés à la mer.*

La structure avec *que* passe beaucoup mieux :

- (40b) *C'est aux vacances que je pense.*  
 (41b) *C'est par un beau matin d'été que nous sommes allés à la mer.*

De même, dans le tour tel que (1c), la préposition ne semble pas acceptable avec tous les relatifs :

- (40c) ? *C'est aux vacances auxquelles / à quoi je pense*

Clech-Darbon et *al.* (1999 : 86) proposent que ces blocages correspondent à une façon de marquer en français la différence entre la structure présentationnelle (ex. 16) :

- (16) [*Pourquoi cet empressement de se faire aimer ?*] *C'est le seul tribut qu'il demande.* (165)

et la structure contrastive, quand l'élément encadré est prépositionnel, comme en (1a). Dans la première structure, le relatif apparaît, alors qu'aucun relatif explicite n'est possible dans la seconde. Selon eux, on ne pourrait donc avoir de (1b) qu'une lecture présentationnelle. Pourtant cet énoncé relève bien d'une focalisation contrastive.

ii) La structure focalisante isole parfois tellement l'élément X qu'elle semble le détacher de la proposition subordonnée, même lorsque celle-ci s'apparente à une relative. Le Goffic (1993 : 221) souligne la contradiction de ce membre de phrase en *qu-* : celui-ci apparaît à la fois comme un « terme pronominal largement autonome », à l'origine une intégrative, c'est-à-dire une relative sans antécédent, et comme une « relative banale, rattachée à son antécédent nominal ». La proposition subordonnée appelée par le pronom *c'* est perçue, selon la première interprétation, comme un constituant primaire qui n'est rattaché à aucun élément, ce qui peut se gloser de la façon suivante :

"Qui doit parler dans cette chaire, cela est Dieu".

Une autre solution, proposée par Damourette et Pichon (t4 : 562), est de rattacher cette proposition à *ce* qui correspond alors à une espèce d'« article » de la proposition :

"Ce qui doit parler dans cette chaire, c'est Dieu".

Selon ces approches, la prédication construite par la phrase est une relation attributive établie à partir de *c'est*. La proposition subordonnée est perçue comme l'équivalent de l'élément X (cf. également Moignet, 1981 : 281).

iii) La structure focalisante peut renfermer un subordonnant *que* qui se distingue d'un pronom relatif standard. Ce terme survient en effet alors qu'il ne correspond pas à une fonction habituelle pour le relatif *que* (COD, attribut, séquence d'une forme impersonnelle). C'est le cas notamment de ces exemples :

(1a) *O prince! c'est à vous qu'on parle* (83)

(7) *c'est par la prédication de l'Évangile que cet Esprit tout-puissant a donné des disciples* (87)

Deux solutions sont souvent proposées pour analyser ce *que*. Ou bien on peut considérer *que* comme un terme relais, chargé de reprendre l'ensemble du groupe le précédant (*à vous* en (1a)). L'avantage de cette solution, c'est qu'elle permet d'obtenir une proposition subordonnée complète puisque le terme *que* remplace le complément qui manque dans la subordonnée. Ce serait un « relateur omni-fonction » (Le Goffic, 1993 : 223) ou un « strument relatif indifférencié » (Damourette et Pichon, t4 : 565). La structure *c'est X que*, de même que celles où le subordonnant se rapproche d'un relatif, ne dérive pas d'une « phrase plane non clivée » (Fournier, 1998 : 135).

Ou bien on considère que le mot subordonnant *que* en (7) est une conjonction (cf. Riegel et al., 1994 : 432 et Blanche-Benveniste, 2001 : 85). L'élément X est alors considéré comme extrait de la proposition subordonnée, sans terme relais pour le représenter. La structure *c'est... que* est chargée d'extraire un terme mais la prédication véritable s'établit autour du verbe de la subordonnée qui est le verbe « recteur » (Blanche-Benveniste, 1997 : 97). Cette analyse de l'extraction est étendue aux constructions telles que (1b) et (1c) : le subordonnant est alors perçue soit comme un relatif (Riegel et al., 1994 : 430) soit comme un « conjonctif » (cf. Morel, Danon-Boileau, 1998 : 65) ou un « complementizer » (Clech-Darbon et al., 1999 : 86).

L'analyse du subordonnant *que* met ainsi à jour deux approches très différentes. La première donne au verbe *être* le statut de prédicat principal : c'est autour de lui que s'ordonne la structure focalisante. La deuxième voit, dans le verbe de la subordonnée, le seul prédicat véritable. Le verbe *être* aurait alors un rôle mineur : *c'est ... que* peut même être perçu comme un « auxiliaire de dispositif » (Blanche-Benveniste, 1990 : 59-62).

## 2. L'élément X au carrefour de deux prédications

La structure focalisante combine deux prédications autour de l'élément X :

— une prédication liée au verbe *être*

— une prédication liée au verbe de la proposition subordonnée.

Elles sont articulées l'une à l'autre de la façon suivante. Dans tous ces exemples, nous verrons, dans le subordonnant, un indéfini : celui-ci, tout comme les indéfinis en *qu-*, suppose une opération de parcours qui balaie les occurrences possibles des éléments d'une classe sans conclure. *C'est* est chargé de présenter un élément qui peut saturer l'indéfini présente dans la subordonnée. Il vient valider le prédicat de la subordonnée. Cette hypothèse rejoint l'idée d'une variable, présentée, par exemple, par Riegel et al. : l'élément X « s'identifie à la variable de la partie présupposée et la spécifie ». Selon nous, c'est l'indéfini lié au mot subordonnant qui marque la présence d'une variable. La saturation de cet indéfini s'opère de deux façons différentes :

i) Le mot subordonnant peut indiquer certains traits de l'élément X apte à saturer la relation. Dans un exemple tel que :

(1b) *c'est vous à qui l'on parle*

qui signale une saturation possible avec un référent humain :

"c'est vous, quelqu'un / la personne à qui on parle."

La focalisation sur l'élément X permet le décrochage de la proposition subordonnée. C'est pourquoi *qui* garde sa valeur d'indéfini propre aux termes en *qu-*. Il s'éloigne ainsi de l'emploi standard d'un relatif.

L'exemple :

(1c) *c'est à vous à qui l'on parle.*

diffère de (1b) dans la mesure où, cette fois, la saturation s'opère avec un groupe prépositionnel comme si l'indéfini formait un bloc avec la préposition qui le précède :

"c'est à vous, à qui l'on parle".

Le groupe *à qui* indique qu'il peut être saturé par un élément qui comporte deux traits, un trait sémantique (référent humain) et un trait fonctionnel (cet élément doit convenir à la valence du verbe *parler*). Dans ce type de construction, il ne s'agit donc pas d'une redondance. Peut-être, en (1c), l'éloignement du groupe prépositionnel par rapport au verbe de la subordonnée entraîne-t-il le besoin de marquer une nouvelle fois la fonction avec le mot subordonnant<sup>7</sup>.

ii) Le mot subordonnant peut ne donner aucune information sur l'élément susceptible de saturer l'indéfini, ni sur sa fonction, ni sur sa valeur référentielle. C'est le cas de la structure focalisante qui comporte le subordonnant *que* comme en (1a) :

(1a) *O prince! c'est à vous qu'on parle* (83).

Nous ne verrons en *que* ni un relatif ni une conjonction (ou un complétif) mais un indéfini (intégratif ?) qui met en oeuvre le parcours des éléments susceptibles de valider le verbe de la subordonnée. Tout peut convenir, une valeur dativale :

(1a) *c'est à vous qu'on parle.* [c'est à vous, à qui on parle]

comme une valeur temporelle :

(42) *C'est à cette époque que je suis venu.* [c'est à cette époque, quand je suis venu]

### 3. Les constructions voisines

La structure focalisante peut sembler voisine de la construction dite pseudo-clivée, comme on peut le constater en (43a) et (43b) :

(43a) *ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines* (145)

(43b) *c'est la peine de tes rapines qu'il y a d'assuré.*

En (43a), l'élément qui suit *c'est* vient saturer, dans un processus qui rappelle celui de la structure focalisante, l'indéfinitude liée au groupe antécédent + relatif (*ce que* en (43a)). Mais dans cet énoncé, la subordonnée se trouve en première position : le *c'* devient anaphorique ; en outre, le subordonnant prend toujours la forme d'un relatif, tout en gardant une valeur indéfinie grâce à un antécédent peu spécifié<sup>8</sup>.

Certains auteurs (Damourette et Pichon, t4 : 568, Le Goffic, 1993 : 224) rapprochent de la structure focalisante une deuxième construction qui renferme, séparés par *que*, deux groupes nominaux :

(44a) *C'est une chose surprenante que ce grand silence de Dieu parmi les désordres du genre humain.* (73)

ou deux infinitifs :

(45) *c'est trop se laisser surprendre aux vaines descriptions des peintre et des poètes, que de croire la vie et la mort autant dissemblables que les uns et les autres nous les figurent.* (92)

Selon eux, la proposition subordonnée existerait mais n'aurait pas de verbe. Il manquerait le verbe *être*, ce qui pourrait se gloser par "C'est une chose surprenante que ce grand silence de Dieu [est]". *Que* serait alors un relatif attribut.

<sup>7</sup> Il est difficile de décrire plus avant les différences entre les trois structures, en (1a), (1b) et (1c). Blanche-Benveniste (2001 : 93) parle de « préposition à éclipse » pour qualifier cette préposition : « préposition présente » avec la réalisation du pronom *qui* en (1b) et (1c) ; « préposition absente » avec le *que* de (1a).

<sup>8</sup> Pour un rappel et une critique de l'analyse selon laquelle les constructions clivées seraient dérivées des pseudo-clivées, voir Clech-Darbon et al. (1999 : 90-93 et 105)



Il nous paraît difficile de reconnaître en *que* un relatif attribut. Cet élément devient un terme de liaison presque superflu, facilement omissible :

(44b) *C'est une chose surprenante, ce grand silence de Dieu.*

En (44a), *que* permet de démarquer d'une part l'attribut, un groupe nominal indéfini à valeur caractérisante, d'autre part le support de l'attribut, forcément un groupe nominal défini. On peut ne trouver que ces deux termes, dans une phrase averbale (cf. Lefeuve : 1999) qui les délimiterait grâce à l'élément *que* :

(44c) *(Une) chose surprenante que ce grand silence de Dieu.*

ou grâce à une virgule :

(44d) *(Une) chose surprenante, ce grand silence de Dieu.*

La proximité avec un exemple comme (44b) montre que le rôle de *c'*, en (44a), n'est plus le même que dans les structures focalisantes : il s'apparente à un pronom cataphorique, comme en (44b).

## Conclusion

La construction *c'est X qui / que* est une structure focalisante qui articule deux prédications : l'une s'opère à partir du verbe de la subordonnée ; l'autre s'appuie sur *est*. Le mot subordonnant, un indéfini, suppose une opération de parcours que le pointage de l'élément X vient saturer. Nous avons vu que certains rapprochements pouvaient s'effectuer avec d'autres phrases en *c'est* dans la mesure où la structure *c'est X qui / que* appartient à l'ensemble plus vaste des phrases en *c'est*. Celles-ci semblent composer un continuum où *c'* passe d'une valeur non représentante à une valeur cataphorique puis anaphorique. Ainsi, *c'est X qui / que* pourrait prendre place, dans cet ensemble, de la façon suivante :

a) *C'est moi*

b) *C'est la parole de Jésus-Christ qui régénère les enfants de Dieu (87)*

*C'est ainsi qu'on aime Dieu dans le ciel (171)*

c) *C'est une chose surprenante que ce grand silence de Dieu*

d) *C'est une chose surprenante, ce grand silence de Dieu*

e) *Ce grand silence de Dieu, c'est une chose surprenante*

*ce qu'il y a d'assuré, c'est la peine de tes rapines (145).*

En (a) et (b), *c'* n'a pas de valeur représentante. En (b), il appartient à la structure focalisante. L'énoncé (c) constitue une étape intermédiaire, entre une structure focalisante et une structure telle que (d) où *c'* est perçu comme cataphorique. Enfin en (e), il est anaphorique. Il serait intéressant également de comparer la structure focalisante aux énoncés interrogatifs en *est-ce que*.

## Bibliographie

- Blanche-Benveniste C. (1990), *Le Français parlé, études grammaticales*, Paris, CNRS.  
 Blanche-Benveniste C. (1997), *Approches de la Langue parlée en Français*, Paris, Ophrys.  
 Blanche-Benveniste C (2001), « Préposition à éclipses », *Travaux de linguistique*, 42-43, p. 85-95.  
 Clech-Darbon A., Rebuschi G., Riolland A. (1999), « Are there cleft sentences in french ? », *The Grammar of focus*, Amsterdam, Benjamins, p. 83-118.  
 Damourette J. et Pichon E. (1911-1934), *Des mots à la pensée*, t. 4, Paris, D'Artrey.  
 Fournier N. (1998), *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.  
 Lefeuve F. (1999), *La phrase averbale en français*, Paris, L'Harmattan.  
 Le Goffic P. (1993), *Grammaire de la Phrase française*, Paris, Hachette.  
 Moignet G. (1981), *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.  
 Moreau M.-L. (1971) « L'homme que je crois qui est venu. Qui, que : relatifs et conjonctions », *Langue française*, 11, p. 77-90.  
 Morel M.-A. (1992), « Les présentatifs en français », *La deixis* (Morel M.-A. et Danon-Boileau L. eds), Paris, P.U.F, p. 507-518.  
 Morel M.-A., Danon-Boileau L. (1998), *Grammaire de l'intonation*, Paris, Ophrys.  
 Riegel M., Pellat J.-C., Rioul R., (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.  
 Wagner R.-L. (1980), « A propos de *c'est* », *Essais de linguistique française*, Paris, Nathan, p. 87-92.